Chère Lectrice, Cher Lecteur,

Dans ce numéro, vous trouverez un rapport actualisé sur les élections du 20 octobre 2019, dont le résultat est positif. Vous trouverez également la réponse du Chancelier fédéral à la lettre de la FSA sur le vote électronique. Nous vous tenons également au courant de la révision de l’AI en cours et vous informons sur la manière dont vous pouvez, en tant que personne aveugle ou malvoyante, profiter du spectacle de son et lumière «Rendez-vous Place fédérale» avec une audiodescription.

Nous vous souhaitons une excellente lecture!

**Sécurité routière**

**Sécurité des piétons pas améliorée**

Lors de la dernière séance de la Commission administrative fédérale du Fonds pour la sécurité routière, la publication du Rapport-Sinus 2019 à été autorisée. Ce rapport du Bureau de prévention des accidents (bpa) se base sur une analyse systématique des accidents, leurs points forts et surtout leurs fréquences. Il sert de base pour des mesures de prévention, tant au niveau régional qu'au plan national, comme par exemple pour Via sicura.

Le rapport relève, par exemple, que les usagers vulnérables de la route, dont font partie les piétons et les cyclistes, n'ont pas profité dans la même mesure des améliorations des infrastructures routières ou des autres mesures de sécurisation du trafic, au même titre que les autres groupes d'usagers de la route. En effet, malheureusement pour nous, le nombre de tués et de blessés de la route est resté stable chez les usagers vulnérables en 2018, tandis qu’il a encore diminué significativement pour les autres, tels que les automobilistes. La probabilité de mourir lors d’un accident est toujours aussi élevée chez les piétons!

Notre responsable du dossier «sécurité routière» de la Défense des intérêts, qui siège dans la Commission, continuera donc à insister sur la prévention des accidents pour notre groupe d'usagers. Il le fera en signalant les manques en la matière lorsque des demandes de financement de campagnes seront présentées.

**Politique (sociale)**

**Élections 2019: un résultat encourageant**

Les élections fédérales du 20 octobre ont entraîné une forte augmentation des Verts et Verts libéraux. Il s'agit là d'une évolution positive dans l'intérêt des personnes handicapées. Le groupe des Verts est en tête du classement du screening parlementaire (mandaté par la FSA) pour la seconde moitié de la précédente législature, devant le groupe social-démocrate et le groupe PDC, tandis que le groupe des Verts libéraux occupe la quatrième place. Jusqu'à présent, les moins favorables aux personnes handicapées ont été les membres de la faction libérale du PRD et ceux de l'UDC, qui ont perdu des sièges lors des élections (tout comme le PS et le PDC). En fin de compte, le camp du Conseil national en faveur des personnes handicapées a augmenté d'environ 16 sièges.

Un autre aspect positif est qu'à l'exception de Thomas Ammann (PDC/SG), les conseillers nationaux ayant obtenu les meilleures notes parlementaires ont été réélus. Christian Lohr (PDC/TG), Marianne Streiff-Feller (PÉV/BE) et Balthasar Glättli (Verts/ZH) étaient les plus importants. Il est encore trop tôt pour faire le point sur le Conseil des États, car plusieurs cantons doivent encore attendre le second tour des élections.

[Supplément spécial «Élections 2019» (PDF)](https://www.sbv-fsa.ch/sites/default/files/2019-09/Annexe_Elections2019_1.pdf).

**Révision de l’AI: risque d’une réduction de la rente pour enfants**

Malgré la motion contraire du conseiller national du PDC, Christian Lohr, la Commission compétente du Conseil national, la  CSSS-N, a de nouveau préconisé une réduction de la rente pour enfants de 40% à 30% de la rente de base. Le Conseil des États s'était encore prononcé à l'unanimité et à juste titre contre cela: l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) avait réfuté l'argument principal des partisans d'une réduction. Un rapport a clairement montré que même une famille à faible revenu professionnel dispose à la fin du mois de plus d'argent qu'une famille avec une rente AI (y compris une rente pour enfants) et des PC réunies. La majorité extrêmement faible de la CSSS-N est toutefois restée incompréhensive et s'est montrée résistante aux faits nouveaux. Elle veut à tout prix sévir avec des mesures d'économie d'une valeur de centaines de millions de francs. Les victimes sont les enfants de parents bénéficiaires de l’AI, qui ont déjà moins de chances de commencer leur vie aujourd'hui et qui sont manifestement plus exposés au risque de pauvreté. La suite du développement de l’AI devrait avoir lieu au Conseil national en décembre. Inclusion Handicap et AGILE.CH veilleront à ce que la grande chambre nouvellement élue corrige cette décision irresponsable et, comme le Conseil des États, s'oppose unanimement à la réduction de la rente pour enfants.

**Vote électronique: le Chancelier fédéral est prêt au dialogue**

Fin août, la FSA a adressé une lettre au Conseil fédéral lui demandant d'accélérer l'introduction du vote électronique dans l'intérêt des personnes aveugles et malvoyantes. En principe, la FSA exige que tous les électeurs aveugles et malvoyants aient la possibilité de participer de manière autonome aux votes et élections. Nous avons maintenant une réponse du Chancelier fédéral, Walter Thurnherr. Il regrette que le vote électronique ne soit pas disponible pour les élections d'octobre 2019. Compte tenu des lacunes de sécurité constatées, la décision de la Poste de retirer le système doit toutefois être considérée comme logique. Dans un proche avenir, la Chancellerie fédérale s'efforcera de réajuster le fonctionnement expérimental du vote électronique et de permettre l'utilisation d'un canal de vote électronique fiable et sûr. Le Chancelier fédéral a en outre expliqué qu'il était volontiers disponible pour un entretien avec des représentants de la FSA. En préparation de cette réunion, la Défense des intérêts de la FSA précisera quelles solutions techniques sont possibles du point de vue des personnes concernées.

**Culture & audiodescription**

**Rendez-vous Place Fédérale à nouveau audiodécrit**

Après le lancement réussi l'année dernière, Blind Power rend à nouveau accessible aux personnes aveugles le spectacle de son et lumière «Rendez-vous Place Fédérale». «First Step - Step by Step», le spectacle son et lumière de cette année, est présenté tous les soirs, du 19 octobre au 23 novembre, sur la Place Fédérale, à Berne. Grâce à l’app «Greta», les visiteurs aveugles et malvoyants peuvent écouter la description des images. «Greta» fonctionne sur iOS et Android; elle peut être téléchargée gratuitement. Cette production d'AD en allemand ou en français a été réalisée avec le soutien des trois plus grandes organisations de personnes aveugles et malvoyantes, UCBA, USA et FSA, et on peut y assister pour une durée d’environ 30 minutes à 19h00 et 20h30 ainsi qu’en plus à 21h30 le vendredi et le samedi.

**Dans les régions**

**Gare routière postale de Berne**

Par Franziska Roggli-Schläfli, Défense régionale des intérêts des sections de Berne et de l’Oberland bernois.

Diverses interventions écrites de membres m'ont incitée à me rendre à l'étage supérieur de la gare principale de Berne, pour examiner le système de lignes de guidage de la gare routière postale. Ce n'était pas vraiment un état acceptable la façon dont les lignes de guidage, ou ce qu’il en reste, étaient aménagées. Lors d'un entretien téléphonique avec M. Baumann, j'ai appris qu'il avait déjà essayé pendant plus de 3 ans de mettre en œuvre le projet. Il était heureux de recevoir mon soutien. Puis tout est allé très vite.

J'ai ensuite reçu le plan du site avec les nouvelles lignes de guidage. Celles-ci passent maintenant devant les cars postaux. Le chauffeur a donc une vue d'ensemble. Une inspection et un entretien ont eu lieu le 18 avril. Le nouveau marquage a été achevé le 19 août 2019. La ligne de guidage vers le guichet des cars postaux a été encore achevée le 12 septembre 2019. Les billets peuvent être achetés sur place ou dans les cars postaux eux-mêmes.

La gare routière postale est accessible depuis le passage souterrain de la gare CFF, en suivant les indications et en prenant le deuxième carrefour à gauche (le premier carrefour mène aux guichets des CFF et à l'agence de voyages au premier étage, accessible par ascenseur). Suivez la ligne de guidage jusqu'à l'ascenseur; les boutons d'appel sont sur le cadre de l'ascenseur (malheureusement, ils sont très petits et pas clairement visibles). Prenez l'ascenseur jusqu'au dernier étage; l'annonce vocale de l’ascenseur est: «Park Terrasse». Suivez la ligne de guidage à droite. Il y a une large esplanade de sortie de la gare, sur la gauche de la sortie, et la ligne de guidage mène au hall d'attente de la gare routière. Le prochain croisement mène au guichet. À l'intersection, continuez en suivant les indications (ne bifurquez pas vers le guichet) et quittez la partie intérieure du bâtiment, puis tournez à droite. Une bifurcation à gauche vient ensuite; elle mène vers l’avant des cars postaux, aux quais respectifs, avec des marquages d'accès.

**Divers**

**Étude: diabétiques aveugles de type 1 recherchés**

Jusqu'à présent, il n'existe aucun remède contre le diabète de type 1, et le traitement consiste en de multiples doses quotidiennes d'insuline. Depuis plusieurs décennies, les diabétiques de type 1, dont le contrôle glycémique est particulièrement difficile, sont traités sous forme de transplantations du pancréas ou des cellules des îlots de Langerhans qu'il contient. Cependant, les greffes sont associées à des complications. Souvent, les cellules transplantées ne suffisent pas à libérer l'insuline ou à l'améliorer à long terme. Le Professeur Marc Y. Donath et son équipe effectuent des tests à l'Hôpital Universitaire de Bâle. Ils mettent à l'essai une nouvelle approche, qui a déjà été appliquée avec succès à un patient et qui a déjà fait l'objet d'expériences sur des animaux. Chez les diabétiques de type 1 atteints d'une déficience visuelle grave, les cellules des îlots de Langerhans humains sont transplantées dans la chambre antérieure de l'œil. La chambre oculaire antérieure est une région spéciale du système immunitaire, dans laquelle les réactions de rejet ne se produisent pas comme dans d'autres parties du corps humain et l'insuline produite peut être directement efficace dans le corps. Comme la chambre antérieure de l'œil est bien visible et qu'on y pratique fréquemment des opérations, la transplantation de cellules d'îlots de Langerhans semble être une approche prometteuse. À l'heure actuelle, les diabétiques de type 1 qui sont aveugles dans au moins un œil sont recherchés pour cette étude. Les personnes intéressées peuvent contacter le Docteur Matthias Hepprich, au numéro de téléphone 078 829 79 ou par courriel: matthias.hepprich@usb.ch.

Meilleures salutations,

Martin Abele – Daniela Moser – Joël Favre – Olivier Maridor – Leonie Nyfeler

Défense des intérêts

Téléphone 031 390 88 33

defensedesinterets@sbv-fsa.ch

**Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA**

Secrétariat général

Könizstrasse 23, case postale, 3001 Berne

[sbv-fsa.ch](http://www.sbv-fsa.ch/) | [facebook](https://www.facebook.com/sbv.fsa/)

**Ensemble, on voit mieux**

Compte pour vos dons 10-2019-4 | IBAN CH08 0900 0000 1000 2019 4

Votre don en bonnes mains. La FSA est titulaire du label de qualité ZEWO.